2024 DEVE 6 Dénomination promenade du « Rien n'est simple » attribuée à l'espace vert situé promenade de l'allée du Séminaire-Jean-Jacques Olier dans le 6° arrondissement

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du par lequel Madame la Maire de Paris propose, en hommage à Jean Jacques Sempé, d'attribuer la dénomination promenade du « Rien n'est simple» à l'espace vert situé promenade de l'allée du Séminaire-Jean-Jacques Olier dans le 6° arrondissement ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération;

Vu l'avis du Conseil du 6^e arrondissement en date du

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE au nom de la 2° commission, et par Monsieur Christophe NAJDOVSKI au nom de la 8° commission ;

Délibère:

Article 1: La dénomination promenade du « Rien n'est simple » est attribuée à l'espace vert situé promenade de l'allée du Séminaire-Jean-Jacques Olier (6°) conformément au plan annexé à la délibération.